



Société des **Arts Textile**
Km1 Route de Sousse
5016 Ksar Hellal
Tunisie

Tél : +216 73 472 126
Mail : adm@sartex.tn

H.E. Ban Ki-moon Secrétaire Général
Nations Unies New York, NY 10017 USA
Ksar Hellal , le **04 Aout 2015**

Objet: Lettre de ré-adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **SARTEX** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous renouvelons notre soutien du Global Compact et l'intégration de ses principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. A travers cette lettre, **SARTEX** fait une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Honorable Secrétaire Général,

A cette occasion, permettez-moi de vous informer que nous étions parmi les premières entreprises tunisiennes à adhérer au Global Compact en 2007 et nous avons communiqué un premier rapport sur nos activités en 2008.

Nous étions également très actifs en Tunisie en participant à toutes les manifestations relatives au programme des Nations Unies représenté à l'époque par Mr Mohamed Ennaceur élu aujourd'hui Président du Parlement Tunisien après la révolution de 2011 et qui demeure encore Président d'honneur de l'Institut de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en Tunisie IRSET dont on est membre actif.

Malheureusement nous étions supprimés du réseau du Pacte Mondial depuis **JUILLET 2011** pour des raisons de non communication du COP depuis 2009. Notre entreprise a dû passer par une phase stratégique depuis 2009 jusqu'à 2011 période dans laquelle les associés avaient décidé la rupture et ce n'est qu'à partir du mois de Juin 2011 que ma famille ZARRAD devint la seule propriétaire de l'entreprise.

Suite à ce passage de fonds et avec les circonstances connues par notre pays après la Révolution du Jasmin, il fallait procéder à toute une démarche de restructuration complète pour sa relance surtout qu'elle est totalement exportatrice vers des marchés très exigeants : Union Européenne, USA et certains pays Asiatiques.

Aujourd'hui, notre entreprise a réussi à relever les défis susmentionnés et surtout la sauvegarde d'environ 3500 emplois avec la mise en place d'une mission stratégique définissant notre responsabilité sociétale envers notre pays. C'est dans ce contexte qu'on s'oriente à nouveau vers votre programme devenu universel et qu'on souhaite à nouveau redevenir actif dans votre réseau du Pacte Mondial.

Meilleures salutations,

Société SARTEX
Km 1 Rte de Sousse 5070 K. Hellal
Tél: 73 472 126 - Fax: 73 473 244
E-mail: adm@sartex.com.tn

ZARRAD Kamel
Gérant de SARTEX